Nicolas Bollé Audit
Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Versailles

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES
Association régie par la loi du 21 mars 1884
9 boulevard Malesherbes
75008 PARIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT SPECIAL

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES
9 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Madame, Monsieur les administrateurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

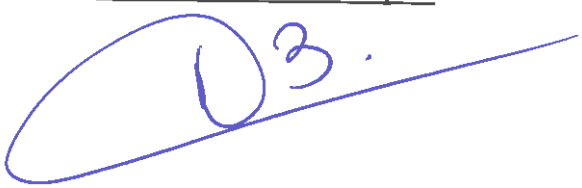
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Nous avons été avisés des faits suivants :

- La Chambre Syndicale des Eaux Minérales refacture au Syndicat Natonal des Boissons Rafraîchissantes la somme 125 669.97€, relative à la mise à disposition du temps de Madame ADAM et de Madame LE MOING. La quote-part déterminée est de 50%.
- Madame ADAM est délégué Générale au sein de la Chambre Syndicale des Eaux Minérales et également au sein du Syndicat National des Boissons Rafraîchissantes.

Fait à Cergy
Le 08/09/2016

NICOLAS BOLLE AUDIT
NICOLAS BOLLE
Commissaire aux comptes



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

SYNDICAT NATIONAL DES BOISSONS RAFRAICHISSANTES
9 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Madame, Monsieur les administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **SNBR**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, 1er alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appelle pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cergy
Le 08/09/2016

NICOLAS BOLLE AUDIT



NICOLAS BOLLE
Commissaire aux comptes

BILAN

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Valeurs au 31/12/15			Valeurs au 31/12/14
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 934.45	1 745.98	2 188.47	336.67
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 383.99		5 383.99	
TOTAL (I)	**9 318.44**	**1 745.98**	**7 572.46**	**336.67**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	368 811.00		368 811.00	230 000.00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 460.50		4 460.50	247 387.25
Charges constatées d'avance (3)				1 722.00
TOTAL (II)	**373 271.50**		**373 271.50**	**479 109.25**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	**382 589.94**	**1 745.98**	**380 843.96**	**479 445.92**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

PASSIF	Valeurs au 31/12/15	Valeurs au 31/12/14
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	477 315.92	508 471.84
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**-114 494.01**	**-31 155.92**
SITUATION NETTE	362 821.91	477 315.92
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**362 821.91**	**477 315.92**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) *Bis*		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	18 022.05	2 130.00
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	**18 022.05**	**2 130.00**
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	**380 843.96**	**479 445.92**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*18 022.05*	*2 130.00*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

	Du 01/01/15 Au 31/12/15	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Variation en valeur	Variation en %
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens/serv.)	606 138.00	593 064.00	13 074.00	2.20
Montant net du chiffre d'affaires	**606 138.00**	**593 064.00**	**13 074.00**	**2.20**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (1)	**606 138.00**	**593 064.00**	**13 074.00**	**2.20**
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvis.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	722 350.76	625 020.72	97 330.04	15.57
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations : Sur immobs : dotations aux amortissements	322.14	325.71	-3.57	-1.10
Dotations aux amortissements et dépréciations : Sur immobs : dotations aux dépréciations				
Dotations aux amortissements et dépréciations : Sur actif circulant : dotations aux dépréc.				
Dotations aux amortissements et dépréciations : Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II) (2)	**722 672.90**	**625 346.43**	**97 326.47**	**15.56**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-116 534.90**	**-32 282.43**	**-84 252.47**	**-260.99**
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 040.89	676.46	1 364.43	201.70
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement		450.05	-450.05	-100.00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2 040.89**	**1 126.51**	**914.38**	**81.17**
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	**2 040.89**	**1 126.51**	**914.38**	**81.17**
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)	**-114 494.01**	**-31 155.92**	**-83 338.09**	**-267.49**
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**608 178.89**	**594 190.51**	**13 988.38**	**2.35**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**722 672.90**	**625 346.43**	**97 326.47**	**15.56**
Bénéfice ou Perte	**-114 494.01**	**-31 155.92**	**-83 338.09**	**-267.49**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun évènement survenu depuis la clôture de l'exercice et connu à ce jour, n'est susceptible de modifier les comptes présentés.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Selon le décret comptable, article 8 modifié par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005, la société a opté pour la mesure de simplification réservée aux petites et moyennes entreprises.
Elle maintient le calcul des amortissements sur le mode et les durées d'usages des immobilisations non décomposables.
Toutes les autres dispositions du règlement 2005 s'appliquent.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	1 761		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	1 761		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 761		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			1 761	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			1 761	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 761	

00757 - SYND NAT DES BOISSONS RAFRAIC

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	1 424	215		1 639
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 424	215		1 639
TOTAL GENERAL		1 424	215		1 639

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Constr. Sur sol autrui							
Constr. Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor. Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor. Mat. transport							
Immo. corpor. Mat. bureau mobilier							
Immo. corpor. Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		5 384		5 384
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
TOTAUX			5 384		5 384
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	82
TOTAL	82

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) : à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) : à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	18 022	18 022		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autres organismes sociaux				
Etat & autres collectiv. publiques : Impôts sur les bénéfices				
Etat & autres collectiv. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée				
Etat & autres collectiv. publiques : Obligations cautionnées				
Etat & autres collectiv. publiques : Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**18 022**	**18 022**		

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés	

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2015 au 31/12/2015

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 329
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	8 329